

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE



"VEXIN FRANÇAIS"
MAIRIE de THÉMERICOURT
95450

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2017

L'an deux mil dix sept, le treize avril, le Conseil Municipal légalement convoqué le trois avril, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Denis SARGERET, Maire.

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du précédent compte rendu
3. Finances
 - A/ Vote du Compte Administratif 2016 et du Compte de Gestion 2016
 - B/ Affectation du résultat 2016
 - C/ Vote des 4 taxes
 - D/ Vote du Budget Primitif 2017
4. Questions diverses

Sont présents :

Messieurs Denis SARGERET, Richard JOUANNEAU, Stéphane PETITHOMME, Alix DUCHESNE Adjoints, Mesdames Myriam LINSTER, Cindy VION Messieurs Christian TOPART, Jacques RENARD et Sébastien ROLLAND formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée :

Madame Annie BENINCA.

1/ Madame Cindy VION a été désignée à la majorité des voix Secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

Délibération 11/17 : Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2016

Délibération 12/17 : Vote de l'affectation du résultat

Délibération 13/17 : Vote des 4 taxes

Délibération 14/17 : Vote du Budget Primitif 2017

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE



"VEXIN FRANÇAIS"
MAIRIE de THÉMERICOURT
95450

2/ Lecture du Procès Verbal de la séance du 16 mars 2017

Le compte rendu de la séance du 16 mars 2017 est approuvé par les membres du conseil à la majorité des voix.

3/ Finances

A/ Compte administratif de la commune et Compte de gestion du comptable 2016

Le Conseil, délibérant sur le compte de gestion du comptable et sur le compte administratif du Maire pour l'exercice 2016, après s'être fait présenter les documents de l'exercice considéré, remarque la concordance des résultats de ces deux comptes aussi bien en dépenses qu'en recettes,

donne acte au Maire de la présentation du compte administratif 2016 et approuve le compte de gestion du comptable.

Les vues d'ensemble sont ci-après annexées.

B/ Résultat de l'exercice 2016 et affectation sur l'exercice 2017

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le résultat de l'exercice 2016 et constaté la concordance avec le compte de résultat du comptable, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, Constatant que le résultat de l'exercice présente:

- un excédent de fonctionnement de	94 036,53 €uros,
- un excédent de financement de	106 288,93 €uros

Décide d'affecter au budget primitif 2017 le résultat comme suit :

- Compte 1068 -Excédent de fonctionnement capitalisé-	80 806,66 €uros
- Compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté-	13 229,87 €uros

Le Conseil, à l'unanimité, accepte et approuve cette affectation.

C/ Vote du taux des quatre taxes directes locales

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE



"VEXIN FRANÇAIS"
MAIRIE de THÉMERICOURT
95450

Le Maire, après lecture et informations sur le budget prévisionnel 2017 qui ne nécessite pas de liquidités complémentaires propose au Conseil la reconduction des taux antérieurs, à savoir :

Taxe d'habitation :	11,90%
Taxe Foncier bâti :	6,12%
Taxe Foncier non bâti :	34,75%
CFE :	19,50%

Le produit résultant des taux votés est de 152 317 euros.

Le Conseil, à l'unanimité des voix accepte et approuve la reconduction des taux des quatre taxes directes locales pour l'exercice 2017.

D/ Budget Primitif 2017

Monsieur Richard JOUANNEAU, responsable de la Commission Finances présente au Conseil le budget primitif 2017 de la commune.

Après étude, le Conseil, à la majorité des voix et une abstention, accepte et approuve le budget primitif 2017 ;

Les vues d'ensemble sont ci-après annexées.

4/ Questions diverses

Monsieur Renard fait un compte rendu concernant l'avancement du dossier de l'Eglise.

Un appel d'offres a été lancé début mars, celui-ci s'est avéré fructueux et l'ouverture des plis a été faite lundi 10 avril en présence de Monsieur Régis Martin, Architecte, qui prend en charge l'étude des retours obtenus et devrait nous présenter son rapport d'ici dix jours.

En ce qui concerne les subventions, nous avons eu la notification du montant accordé par la DRAC, celui-ci correspond au maximum de la subvention qui pouvait nous être accordée.

Pour le département, nous n'obtiendrons pas la réponse avant le 15 mai 2017, en conséquence les travaux ne pourront démarrer qu'à partir du mois de juin.

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE



"VEXIN FRANÇAIS"
MAIRIE de THÉMERICOURT
95450

Afin de promouvoir la souscription « Fondation du Patrimoine », Monsieur Renard s'est rapproché du Foyer Rural et il a été décidé d'organiser une visite de l'Eglise avant travaux, celle-ci sera suivie d'un apéritif.

Monsieur Duchesne demande comment seront gérés les éventuels vices cachés qui peuvent apparaître sur ce genre d'ouvrage et peuvent être facturés en plus des devis proposés.

Monsieur Renard fait remarquer que toutes les entreprises ayant répondu à l'appel d'offres sont aguerries à ce genre de problème et possèdent toutes une qualification spécifique monuments historiques, en conséquence ces imprévues doivent être compris dans les montants des devis proposés.

Monsieur Jouanneau informe les membres du conseil sur l'avancement des projets du contrat rural. Les travaux devraient pouvoir débiter à l'automne 2017.

Monsieur Sargeret fait part de son rendez vous avec le Crédit Agricole afin d'obtenir une ligne de trésorerie.

Monsieur Sargeret informe les membres du conseil que Monsieur Chevallier, Adjoint technique 2^{ème} classe, lui a adressé un courrier en recommandé afin de demander une disponibilité d'un an pour convenance personnelle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.